

Paris, le 2 février 2018

Demande d'adhésion du Congrès de la Nouvelle-Calédonie en qualité de membre à part entière : le Bureau de l'APF émet un avis favorable

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est réuni du 1^{er} au 2 février 2018 à Paris à l'invitation de la section française et de M. François de Rugy, Président de l'Assemblée nationale française. Cet événement a réuni une trentaine de parlementaires francophones issus des quatre continents, sous la présidence de M. Jacques Chagnon, Président de l'APF, Président de l'Assemblée nationale du Québec.

Après avoir entendu et échangé avec l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, M. Adama Ouane, le Bureau a nommé M. Jacques Krabal, député français, Secrétaire général parlementaire.

Les membres du Bureau ont abordé la demande d'adhésion à l'APF, du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, et ont donné un avis favorable à cette demande. La demande d'adhésion devra être approuvée par l'Assemblée plénière lors de la prochaine Session annuelle qui se tiendra à Québec. L'adhésion du Congrès de la Nouvelle-Calédonie renforcera la présence de l'APF dans la région Asie-Pacifique. Le Bureau a également échangé sur les situations politiques dans l'espace francophone. Le Président Jacques Chagnon a présenté un rapport de la mission d'information et de contact qu'il a conduite au Burundi. Le Bureau a pris acte du rapport et a adopté une déclaration sur la situation politique au Burundi.

Les membres du Bureau ont entendu une communication de Mme Margarit Yesagan, présidente de la section arménienne, sur la préparation du XVIII^e Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Erevan en Arménie et ont décidé de présenter un Avis de l'APF sur le thème du « Vivre ensemble ».

Les parlementaires ont aussi entendu une communication du Président de l'Assemblée nationale du Québec, Jacques Chagnon, sur la préparation de la 44^e Session de l'APF, qui se passera à Québec. Le Président de l'APF a aussi proposé aux parlementaires comme thème du débat général « les bonnes pratiques des Parlements à l'ère du numérique ».

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.